



ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2022

- 1 - Création d'un Comité Social Territorial commun entre la commune et le CCAS avec détermination du fonctionnement de l'instance
- 2 – Modification du tableau des effectifs
- 3 - Approbation du règlement accueils de loisirs et cantine maternelle et élémentaire
- 4 – Tarification de la cantine scolaire
- 5 - Approbation du nouveau règlement intérieur et des horaires d'ouverture de la bibliothèque
- 6 – Prise de participation de la commune de Claira à la SPL Pyrénées-Orientales Aménagement
- 7 - Abrogation de la délibération D2021/06/03 et vente des parcelles cadastrées AP 432 et AP 433 pour une superficie totale de 265 m²